

# La Gazette de LEMPIRE



 $2^{\text{imp}}$  semestre  $2019 / \text{N}^{\circ}38$ 

# SOMMAIRE

Page 1:CouverturePage 2:SommairePage 3:Bonnes fêtes

Page 4: Invitation vœux 2020

Page 5: Le mot du Maire

Page:6 Jury du concours 2019 des maisons fleuries
Pages 7 à 18: C.R. des réunions du Conseil Municipal

Page 19:Informations municipalesPage 20:In formations diverses

Pages 21 à 41 : Vie au village
Pages 42 à 48 : Travaux divers
Page 49: Analyse de l'eau
Pages 50 à 55 : Festival de l'Arbre

Page 56: Dangers du monoxyde de carbone

Pages 57 à 58: U.D.A.F de l'Aisne

Page 59: Marché fermier de Noël

Page 60: Infos Gendarmerie
Pages 61 à 63: Histoire locale

Pages 64 à 65:

Page 66:

Humour

Page 67:Horaires déchèteriesPage 68:Calendrier ADOBUSPages 69 à 70:Le petit coin cuisine

Pages 71 à 72: Elections municipales 2020

Page 73: Aide mémoire

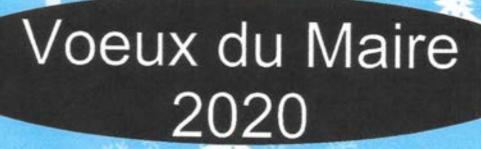
Page 74: Couverture. Félicitations.

### <u>Comité de rédaction :</u>

M. Thierry Cornaille, Maire, Mme Yvonne Heluin, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mme Lydie Puche, Mme Marie-Agnès Chamaret conseillères municipales, Melle Kathy Macaigne, secrétaire de mairie, M. Laurent Tellier.

# JOYEUX NOËL et BONNES FÊTES de fin d'année





Le Maire, Le Conseil Municipal,

sont heureux de vous inviter à la cérémonie qui aura lieu salle de la Mairie le samedi 11 janvier 2020 à 18h00

Remise des prix du concours 2019 des maisons fleuries aux lauréats présents



# Le mot du Maire

Vous avez dans les mains le dernier numéro, le N° 38, de "La Gazette de Lempire".

38 numéros, cela représente 19 ans d'informations continues à destination de la population Lempiroise, et pas que, puisque ce journal est également distribué aux élus ou officiels qui nous représentent et nous accompagnent régulièrement: communauté de communes, conseiller départemental, conseiller régional, député, sénateur, sous-préfet, ainsi qu'à tous ceux qui nous le demandent, intéressés qu'ils sont par sa lecture: gendarmerie, proches, anciens habitants, archives départementales...

Je ne suis pas peu fier d'avoir réussi cet engagement de mon premier mandat de maire en 2001, accompagné par une petite équipe, celui d'informer la population de tout ce qui se passe dans notre commune, de diffuser tous les comptes-rendus de toutes les réunions du conseil municipal, de revenir sur des évènements, des manifestations festives ou commémoratives, d'expliquer l'ensemble des travaux ou réalisations d'investissement décidés par vos élus. C'est aussi le support qui permet de vous rendre compte du travail de vos élus.

Bien entendu, nous réalisons cette brochure avec les moyens qui sont les nôtres. La communauté de communes mettant à notre disposition son photocopieur, qui permet rapidité et réduction des coûts. Le papier n'est pas glacé, les couvertures ne sont pas rigides, la brochure n'est pas collée. L'important, je pense, étant le contenu, et je m'étonne toujours d'avoir des retours de la part des extérieurs, et rarement de la population. Mais je considère que si aucune critique ne m'est transmise, c'est que le résultat est satisfaisant.

Je ne sais si cette gazette continuera à vivre!

Personnellement, je le souhaite, personnellement je m'y engage, mais il y aura au préalable un évènement que l'on appelle élections municipales, qui décideront de l'avenir de notre village, et de notre Gazette.

Quoi qu'il en soit, j'espère que vous prenez plaisir à lire l'ensemble de son contenu. Si c'est le cas, ma volonté est satisfaite, et le travail réalisé, le nombre d'heures nécessaires à sa rédaction, sa mise en page, son édition et sa distribution ne deviennent que plaisir et attachement à ma commune.

Bonnes Fêtes à tous, Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

Je vous invite à participer à la cérémonie des vœux du Maire. Cérémonie festive, pour bien démarrer l'année 2020, qui sera organisée le samedi 11 janvier à 18h00.

> Le Maire Thierry CORNAILLE

# Jury du concours des maisons fleuries 2019



Les membres du jury 2019.

Cette année, c'est le 19 juillet, c'est à dire beaucoup plus tôt que d'habitude, que le jury permettant la notation et le classement du concours de fleurissement s'est retrouvé dans les rues du village.

Le temps était agréable. Nous ne parlions pas encore de sécheresse et de canicule, qui n'a commencé réellement que quelques jours après.

Un point capital cette année à la réussite d'un beau fleurissement: l'arrosage.

Il est donc de plus en plus important de prévoir, pour chacun d'entre nous, un moyen de récupérer et conserver l'eau pluviale, à cet effet.

Ainsi vous faites d'une pierre deux coups: limiter votre consommation, et donc limiter votre facture d'eau et d'assainissement, et permettre aux plantes de recevoir la quantité d'eau nécessaire à leur développement.

Le classement définitif de ce concours sera annoncé lors de la cérémonie des vœux 2020.

Un impératif: être présent ce jour là.

### 04 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf et le quatre septembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry CORNAILLE, Maire.

Etaient présents: M. Frédéric BILOÉ, M. Jean-Paul BILOÉ, M. Thierry CORNAILLE, M. Pierre FISCHER, Mme Yvonne HÉLUIN et Mme Lydie PUCHE.

Absents excusés: Mme Marie-Agnès CHAMARET et M. Jean-Luc DELVINQUIÈRE.

Absents: M. Laurent PELLERIN et M. Pierre WARGNIER.

Monsieur Jean-Paul BILOÉ est élu secrétaire de séance.

Lecture faite du compte rendu de la réunion du quinze mai deux mil dix-neuf, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, ce dernier est accepté.

### I – DELIBERATIONS

### A - Décision Modificative Nº1

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans sa réunion en date du 13 mars 2019, le Conseil Municipal a décidé d'accepter la proposition de la F.D.E.80 qui consistait à l'embellissement du poste de transformation et l'avait autorisé à faire les démarches nécessaires afin que cette proposition aboutisse.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les démarches ont été faites : l'artiste et le dessin sont choisis, le devis est retenu.

Monsieur le Maire rappelle les conditions financières avancées par la F.D.E.80 à savoir que la commune doit faire l'avance du montant total T.T.C. du devis et que le montant hors taxe sera remboursé sous forme de subvention, à part égale, par la F.D.E. 80 et la SICAE.

Ce projet n'étant pas prévu lors du vote du budget primitif 2019, il convient de voter une décision modificative pour encaisser les deux subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention décide de voter la décision modificative N°1 suivante :

Article 022, dépenses imprévues :

+1300.00€

Article 7478, autres organismes :

+1300.00€

### B - Consultation administrative sur le projet de SAGE de l'Escaut

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par courrier en date du 29 juillet 2019, le SAGE de l'Escaut a envoyé un dossier administratif sur clé USB et qu'il convient au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet. Le dossier comprend :

- Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) qui définit les enjeux, les objectifs et dispositions du territoire;
- Le Règlement qui fixe les règles pour assurer l'atteinte des objectifs fixés par le PAGD ;
- Le Rapport environnemental qui détermine les impacts environnementaux du SAGE sur le territoire ;
- L'atlas cartographie qui illustre les caractéristiques et les enjeux du territoire.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, par six voix pour, zéro voix contre, zéro abstention, approuve le projet du SAGE tel que présenté.

### C - Nouvelles adhésions au SIDEN/SIAN : Comités Syndicaux des 11 juin et 04 juillet 2019

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN),

Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "Eau Potable et Industrielle" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDEN France au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDEN France devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,

Vu la délibération en date du 29 avril 2019 du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de CHIVY-LES-ETOUVELLES, ETOUVELLES et LAVAL-EN-LAONNOIS (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences "Eau Potable" (<u>Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution</u> d'eau destinée à la consommation humaine),

Vu la délibération n° 47/17 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 11 juin 2019 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de CHIVY-LES-ETOUVELLES, ETOUVELLES et LAVAL-EN-LAONNOIS (Aisne) avec transfert au SIDEN-SIAN des compétences "Eau Potable" (<u>Production</u> par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et <u>Distribution</u> d'eau destinée à la consommation humaine),

Vu la délibération en date du 14 mai 2019 du Conseil Municipal de la commune de BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences "Eau Potable" (<u>Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution</u> d'eau destinée à la consommation humaine) et "Défense Extérieure Contre l'Incendie",

Vu la délibération n° 43/13 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 11 juin 2019 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS (Nord) avec transfert des compétences "Eau Potable" (<u>Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et <u>Distribution</u> d'eau destinée à la consommation humaine) et "Défense Extérieure Contre l'Incendie",</u>

Vu la délibération en date du 11 avril 2019 du Conseil Municipal de la commune de PRONVILLE-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences "Eau Potable" (<u>Production</u> par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine),

Vu la délibération n° 46/16 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 11 juin 2019 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de PRONVILLE-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences "Eau Potable" (<u>Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine),</u>

Vu la délibération n° 70/7 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 04 juillet 2019 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'ETAVES-ET-BOCQUIAUX (Aisne) et CROIX-FONSOMME (Aisne) avec transfert des compétences "Eau Potable" (<u>Production</u> par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et <u>Distribution</u> d'eau destinée à la consommation humaine),

Vu la délibération n° 67/04 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 04 juillet 2019 par laquelle le Syndicat accepte la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de BEAURAIN (Nord) avec transfert des compétences "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" et "Défense Extérieure Contre l'Incendie",

Considérant que le Conseil Municipal estime qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR SIX VOIX POUR, ZERO ABSTENTION ET ZERO VOIX CONTRE

### LE CONSEIL MUNICIPAL

### ARTICLE 1

- → D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :
  - du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de CHIVY-LES-ETOUVELLES, ETOUVELLES et LAVAL-EN-LAONNOIS (Aisne) avec transfert de la compétence "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
  - de la Commune de BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS (Nord) avec transfert des compétences "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et "Défense Extérieure Contre l'Incendie"
  - de la Commune de PRONVILLE-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
  - des Communes d'ETAVES-ET-BOCQUIAUX et CROIX-FONSOMME (Aisne) avec transfert des compétences "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
- → D'accepter la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Commune de BEAURAIN (Nord) avec transfert des compétences "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" et "Défense Extérieure Contre l'Incendie"

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans les délibérations n° 47/17, 43/13 et 46/16 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 11 juin 2019 et les délibérations n° 70/7 et 67/4 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 04 juillet 2019.

### ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

La présente délibération sera notifiée au représentant de l'Etat, chargé du contrôle de légalité et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN;

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'AMIENS ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

### D – <u>Retrait du SIDEN/SIAN de la commune d'Auxi Le Château (Pas-de-Calais) comité syndical</u> du 22 mars 2019

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN,

Vu les dispositions de l'article V.2.3 des statuts du SIDEN-SIAN;

Vu la loi nº 2018-702 du 3 Août 2018 dite « Loi Ferrand » relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » aux Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération,

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 Décembre 2015 portant adhésion de la commune d'AUXI LE CHATEAU au SIDEN-SIAN pour les compétences « Eau Potable », « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » ;

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 29 Décembre 2017 portant adhésion de la commune d'AUXI LE CHATEAU au SIDEN-SIAN par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Ternois en représentation-substitution pour les compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » ;

Vu la délibération en date du 15 février 2018 par laquelle le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Ternois a entériné la décision de solliciter le retrait de la commune d'AUXI-LE-CHATEAU du SIDEN-SIAN pour la compétence Assainissement Non Collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Considérant que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a été saisie par la Communauté de Communes en mai 2018 afin qu'elle se prononce sur ce retrait.

Considérant que la Préfecture, en date du 6 novembre 2018, a informé la Communauté de Communes que cette faculté de retrait lui a été supprimée, faisant référence à l'article 4 de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences Eau et Assainissement aux communautés de communes.

Considérant que, du fait de cette évolution réglementaire, la Communauté de Communes du Ternois sollicite le SIDEN-SIAN pour autoriser le retrait de la commune d'AUXI-LE-CHATEAU pour la compétence Assainissement Non Collectif.

Vu la délibération n° 23/16 du Comité du SIDEN-SIAN en date du 22 Mars 2019 acceptant la demande de retrait du Syndicat de la Communauté de Communes du Ternois pour la compétence Assainissement Non Collectif sur le territoire de la commune d'AUXI LE CHATEAU; APRES EN AVOIR DELIBERE PAR SIX VOIX POUR, ZERO ABSTENTION ET ZERO VOIX CONTRE

### LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

### ARTICLE 1er:

D'accepter la demande de retrait du SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Ternois pour la compétence Assainissement Non Collectif sur le territoire de la commune d'AUXI LE CHATEAU.

### ARTICLE 2:

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

La présente délibération sera notifiée au représentant de l'Etat, chargé du contrôle de légalité et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'AMIENS ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet.

La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

### E - Demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'artisanat

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention envoyée le 16 mai 2019 par la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, décide de ne pas octroyer de subvention à la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

### II - COURRIERS ET QUESTIONS DIVERSES

### A – COURRIERS DIVERS

- Le SIVOM de Le Catelet a envoyé son rapport d'activités 2018.
- Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Pascale GRUNY et Madame Monique SEBASTIJAN ont envoyé leurs remerciements pour l'envoi de la gazette municipale du 1<sup>er</sup> semestre 2019.
- Le Syndicat de la Haute Cologne a envoyé le compte rendu de la réunion du 26 juin 2019.
- L'Association des Parents d'Elèves de Le Ronssoy a envoyé une photo prise lors du voyage des élèves en Angleterre ainsi que ses remerciements pour la subvention accordée par la commune de Lempire.

### B - PARTICIPATIONS AUX REUNIONS

- 17/05/2019: 09h30, Réunion de chantier à la déchetterie de Vermand, Thierry CORNAILLE;
- 17/05/2019: 18h30, Vernissage de l'exposition de peinture de M. LANNOY dans la Salle de la Mairie, à Lempire, Yvonne HELUIN, Jean-Paul BILOÉ et Thierry CORNAILLE;
- 22/05/2019: 09h00, Participation aux inscriptions pour l'Accueil de loisirs sans hébergement de la C.C.P.V., à Vermand, Thierry CORNAILLE;
- 24/05/2019: 09h30, Réunion de chantier à la déchetterie de Vermand, Thierry CORNAILLE;
- 27/05/2019: 19h00, Participation au Conseil de circonscription de Julien DIVE, Député de l'Aisne, à Saint-Quentin, Thierry CORNAILLE;
- 28/05/2019: 18h30, Réunion d'information à destination des jeunes de Lempire concernant la décoration de l'abribus, à Lempire, Yvonne HÉLUIN, Jean-Paul BILOÉ et Thierry CORNAILLE;
- 29/05/2019: 14h00, Réception des travaux (lot 1) à la déchetterie de Vermand, Thierry CORNAILLE;
- 29/05/2019: 18h00, Rendez-vous avec le commissaire enquêteur du projet éolien. Récupération du registre d'enquête, Thierry CORNAILLE;
- 31/05/2019: 09h30, Réunion des vice-présidents de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 02/06/2019: 11h00, Invitation à l'inauguration de la salle Robert Pavot, à Bellenglise, Yvonne HÉLUIN, Jean-Paul BILOÉ et Thierry CORNAILLE;
- 05/06/2019: 09h00, Participation aux inscriptions pour l'accueil de Loisirs sans hébergement de la C.C.P.V., à Hargicourt, Thierry CORNAILLE;
- 11/06/2019: 09h30, Réunion de préparation de la convention territoriale globale avec la CAF à la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 12/06/2019: 09h00, Réunion sur le thème des chemins ruraux avec les agriculteurs exploitant à Lempire, Yvonne HÉLUIN, Jean-Paul BILOÉ, Pierre FISCHER, Pierre WARGNIER et Thierry CORNAILLE;
- 17/06/2019: 20h00, Comité syndical du SIVOM de Le Catelet, Lydie PUCHE;
- 20/06/2019: Journée, visite du Sénat, à Paris, Pierre FISCHER:
- 24/06/2019: 18h30, Réunion de l'Union des Maires de l'Aisne, à Essigny-le-Grand, Thierry CORNAILLE;
- 26/06/2019: 10h00, Réunion du SIAEP de la Haute Cologne, à Villers-Faucon, Pierre WARGNIER;
- 26/06/2019: 15h30, Réunion sur la fibre à l'USEDA, à Laon, Thierry CORNAILLE;
- 26/06/2019: 19h00, Conseil de Circonscription du Député Julien DIVE, à Itancourt, Thierry CORNAILLE;
- 27/06/2019: 18h30, Réunion de bureau de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 28/06/2019: 09h00, Rendez-vous pour bornage, à Lempire, Thierry CORNAILLE;
- 28/06/2019: 10h00, Tirage au sort des jurés, à Bohain-en-Vermandois, Jean-Paul BILOÉ;

- 02/07/2019: 09h30, Réunion avec le maître d'œuvre M. ALLIOT pour les travaux à la Grenouillère, à Bohain-en-Vermandois, Thierry CORNAILLE;
- 02/07/2019: 18h00, Réunion de l'USEDA pour la commercialisation de la fibre, à Vendhuile, Jean-Paul BILOÉ, Pierre FISCHER et Thierry CORNAILLE;
- 04/07/2019: 19h00, Réunion du conseil communautaire de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 29/07/2019: 18h00, Participation à la fête des ALSH de Francilly-Selency et Holnon, à Holnon, Thierry CORNAILLE;
- 30/07/2019: 08h30, Entretien d'embauche pour un poste d'éducatrice jeunes enfants à la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 30/07/2019: 18h00, Participation à la fête de l'ALSH d'Hargicourt, Thierry CORNAILLE;
- 31/07/2019: 10h00, Rendez-vous pour diagnostic avec la SOCOTEC, à Lempire, Jean-Paul BILOÉ et Thierry CORNAILLE;
- 01/08/2019: 18h00, Participation à la fête de l'ALSH, à Beaurevoie, Thierry CORNAILLE;
- 13/08/2019: 10h00, Rendez-vous avec la SICAE pour problème électrique à la Mairie, à Lempire, Thierry CORNAILLE;
- 21/08/2019: 14h00, Rendez-vous avec la SICAE pour la protection du poste de transformation avant mise en peinture, Thierry CORNAILLE;
- 29/08/2019: 11h00, Rendez-vous avec Mme CARTON-LAPORTE directrice de l'ADICA, à Lempire, Yvonne HÉLUIN, Jean-Paul BILOÉ et Thierry CORNAILLE;
- 02/09/2019: 10h00, Réunion de préparation de la convention territoriale globale de la C.C.P.V. avec la CAF, à Riqueval, Thierry CORNAILLE.

### C - TRAVAUX

- 27/05/2019: Nettoyage et dépose des panneaux électoraux, à Lempire, Pierre FISCHER, Jean-Paul BILOÉ et Thierry CORNAILLE;
- 25/26/2019: Aide au raccordement à la fibre de la Mairie et du logement communal, Jean-Paul BILOÉ, Pierre FISCHER et Jean-Paul BILOÉ;
- 24/08/2019: 09h00, Dépose des tableaux d'affichage et du défibrillateur avant les travaux de rénovation des bâtiments, Jean-Paul BILOÉ, Pierre FISCHER et Thierry CORNAILLE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure quarante minutes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé le registre :

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,

## 06 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf et le six novembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry CORNAILLE, Maire.

Etaient présents: M. Frédéric BILOÉ, M. Jean-Paul BILOÉ, M. Thierry CORNAILLE, M. Pierre FISCHER, Mme Yvonne HÉLUIN et Mme Lydie PUCHE.

Absents excusés: Mme Marie-Agnès CHAMARET et M. Pierre WARGNIER.

Absents: M. Laurent PELLERIN et M. Jean-Luc DELVINQUIERE.

Madame Lydie PUCHE est élue secrétaire de séance.

Lecture faite du compte rendu de la réunion du quatre septembre deux mil dix-neuf, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, ce dernier est accepté.

### I – DELIBERATIONS

A - Modification des statuts de la FDE 80 (Fédération Départementale d'Energie de la Somme)

La séance étant ouverte, Monsieur le Maire présente la délibération du Comité de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme en date du 25 janvier 2019 visée par la Préfecture le 03 mai 2019 approuvant les modifications statutaires de la FDE 80 et les nouveaux statuts proposés, notamment :

- la révision des périmètres des secteurs intercommunaux pour les rapprocher des périmètres des Etablissements
   Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre;
- la création de nouvelles compétences optionnelles :
  - points de ravitaillement en gaz ou hydrogène
  - vidéo-protection
  - service public local de la donnée (élargissement du SIG à d'autres données)
  - production d'énergies renouvelables
- la mise à jour avec les évolutions de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte
- la possibilité pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre d'adhérer à la Fédération dans les conditions suivantes :
  - 1 délégué (jusqu'à 50 000 habitants), 1 délégué supplémentaire par tranche de 50 000 habitants.

Après en avoir délibéré, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, le Conseil Municipal :

- approuve les nouveaux statuts proposés qui ont été approuvés par le Comité de la Fédération le 25 janvier 2019;
- donne un avis favorable pour l'adhésion à la Fédération des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale présents sur le territoire des communes de la Fédération et qui en font la demande;
- donne son accord pour que l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre à laquelle adhère la Commune, si cet établissement en fait la demande, puisse adhérer à la Fédération.

### B - Projet de plantations dans le cadre du dispositif régional permanent « La Nature en Chemin »

Monsieur le Maire explique que par mail en date du 22 octobre 2019 l'Association pour la défense des chemins ruraux informe la Municipalité de la possibilité de planter des haies et arbres fruitiers dans le Chemin Blanc, le Chemin Rural de Templeux à Vendhuile et le Chemin Rural du Bois de Cas.

Ces travaux de plantation peuvent être subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 50 % du montant hors taxes pour les plantations et 70 % pour les bornages, suivis de plantations.

Le Conseil Municipal, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention décide :

- De mettre en place le processus de plantations de haies et arbres fruitiers dans le Chemin Blanc, le Chemin Rural Templeux à Vendhuile et le Chemin Rural du Bois de Cas.
- De solliciter l'aide de l'Association pour la Défense des Chemins Ruraux pour obtenir des conseils et une aide au niveau du montage et dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional;
- De demander des devis ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif au lancement de ce projet et à faire les démarches nécessaires.

# C – <u>Aisne Partenariat Investissement</u>: <u>Demande de subvention pour la mise aux normes du système de protection incendie</u>

Le Conseil Municipal, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, décide de solliciter le Département au titre de l'Aisne Partenariat Investissement, pour la mise aux normes du système de protection incendie.

La part non subventionnée sera prise en charge par le budget communal.

# D – <u>Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux</u>: <u>Demande de subvention pour la mise aux normes du système de protection incendie</u>

Le Conseil Municipal, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, décide de solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour la mise aux normes du système de protection incendie..

La part non subventionnée sera prise en charge par le budget communal.

### E - Motion contre la restructuration des finances publiques et la fermeture des trésoreries

Motion du Conseil Municipal du mercredi 06 novembre 2019,

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de motion contre la restructuration des finances publiques et la fermeture des trésoreries,

Motion à adresser à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques,

La Commune de LEMPIRE a été alertée d'un risque potentiel de fermeture des perceptions locales, service public de proximité,

Considérant que les communes ne peuvent être privées de tous services publics de proximité, en particulier, comptables et fiscaux, gérants de la bonne tenue des comptes publics,

Considérant qu'il est indispensable de maintenir les trésoreries locales tant pour les communes, surtout en milieu rural, que pour les usagers, au nom du respect du principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire,

Considérant que le maintien d'un maillage territorial le plus fin possible doit non seulement être impérativement préservé mais de surcroit être renforcé en moyens humains et matériels.

Considérant que la disparition de services publics conduirait inéluctablement à la poursuite de la désertification des communes rurales, alors même que nos populations ont besoin de cohésion sociale et territoriale.

Au moment où les collectivités mettent en œuvre des politiques de développement durable et veillent à préserver l'utilisation des deniers publics, la fermeture des trésoreries imposerait aux usagers, aux administrés de multiplier les déplacements.

Ce choix de restructuration, au nom de rationalisation budgétaire, ne faciliterait la tâche ni des régisseurs de recettes, ni des administrés, notamment les personnes âgées dans la résolution des formalités juridiques et comptables ils sont assujettis, alors que dans le même temps, l'Etat a pour ambition de développer les Maisons France services.

Par ces motifs, la Commune de LEMPIRE déplore cette politique d'allégement des effectifs du service public et le transfert de charges aux communes aux ressources contraintes.

La commune de LEMPIRE s'oppose à ce projet de restructuration et demande instamment par la présente motion, de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des trésoreries locales, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer la fracture territoriale et numérique.

Les élus, réunis en Conseil Municipal le 06 novembre 2019, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, vous sollicite pour organiser une large consultation et concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels, eu égard aux enjeux importants pour les collectivités mais aussi pour les administrés de notre territoire, qui aspirent à bénéficier, à l'instar des communes urbaines, d'un niveau de qualité de prestations à l'identique.

### F - Colis des aînés - Choix du fournisseur - Nombre et prix

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette année, 36 personnes, âgées de 60 ans et plus, seraient en droit de recevoir un colis de Noël.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, décide :

- De renouveler l'achat de colis de Noël
- D'acheter les colis chez Intermarché à Villers Outréaux
- De fixer la valeur d'un colis à 55 € plus ou moins 10 %.

### G - Demandes de Subventions

M. le Maire explique à l'assemblée que diverses demandes de subventions ont été envoyées à la Mairie. Le Conseil Municipal décide, par six voix pour, zéro voix contre et zéro abstention, d'allouer les subventions suivantes aux organismes énumérés ci-après :

o AFM-TELETHON: NEANT
-----------------------

o Groupe de Secours Catastrophe Français : NEANT

o ONAC: 50.00 €

○ Entente de Football Sainte-Emilie : 150.00 €

Association «Ché Verts Lurons»: 150.00 €

### II - COURRIERS ET QUESTIONS DIVERSES

### A - COURRIERS DIVERS

- La C.C.P.V. a envoyé le rapport d'activités 2018.
- Noréade a envoyé le rapport annuel d'activité 2018.
- Monsieur le Maire explique que, dans le cadre du projet de loi de finances le Gouvernement avait acté la suppression de la taxe d'habitation pour tous sur les résidences principales. Par mail en date du 23 octobre 2019, Monsieur Antoine Lefèvre a envoyé une simulation retraçant les effets de cette réforme de la fiscalité locale à partir de 2021.
- La Préfecture a envoyé l'arrêté en date du 17 octobre 2019 fixant la composition du conseil communautaire à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

### B - QUESTIONS DIVERSES

- Suite à une réunion avec les agriculteurs, une demande de devis a été effectuée afin de connaître le coût pour la pose et la fourniture d'un miroir de sécurité à l'entrée du Chemin Blanc.
- Le Noël des enfants aura lieu le samedi 21 décembre 2019 à partir de 16 heures 00 dans la Salle de la Mairie. Cette année 24 enfants âgés de 0 à 14 ans inclus pourront recevoir un cadeau par le Père Noël.
- La distribution des colis aux personnes âgées de 60 ans et plus se fera le vendredi 20 décembre à partir de 09 heures 30.
- La cérémonie des vœux est fixée au samedi 11 janvier 2020 à partir de 18 heures 00 dans la Salle de la Mairie.
- Monsieur le Maire explique que le dossier d'achat de la Maison sise 23 Grande Rue risque de prendre un peu de retard. En effet Mme BLINDAL est récemment décédée, différentes pièces ont été demandées aux fils afin de compléter et faire, à nouveau, avancer le dossier.
- Monsieur le Maire explique qu'il a récemment assisté à une réunion à la Préfecture de Laon concernant l'implantation des éoliennes par la Société WPD sur le territoire de Lempire. Au cours de cette réunion la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de l'Aisne a proposé au Préfet de la Somme de refuser le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire des communes de Lempire et Le Ronssoy.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le proviseur du collège de Beaurevoir propose que deux enfants assistent à la cérémonie du 11 novembre et dépose la gerbe au monument aux morts.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que les prochaines élections auront lieux les 15 et 22 mars 2020 et qu'il s'agit des élections municipales.

### C - PARTICIPATIONS AUX REUNIONS

- 06/09/2019: 09h00, Rendez-vous avec la S.I.C.A.E. pour remplacement du disjoncteur de la Mairie, Thierry CORNAILLE;
- 10/09/2019: 10h00, Réunion avec la C.A.F. et les acteurs de la convention territoriale globale à la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 28/09/2019: 10h30, Assemblée Générale de l'Association A.C.P.G.C.A.T.M.V.G. de Le Ronssoy-Lempire, à Lempire, Yvonne HELUIN, Jean-Paul BILOE et Thierry CORNAILLE;

- 28/09/2019: 12h00, Inauguration d'un city-parc, à Gricourt, Thierry CORNAILLE;
- 02/10/2019: 19h00, réunion du Conseil Communautaire, à Riqueval, Yvonne HELUIN et Thierry CORNAILLE;
- 04/10/2019 : 09h30, Réunion de chantier à la déchetterie de Vermand, Thierry CORNAILLE ;
- 08/10/2019: 14h00, Réunion du groupe de travail petite enfance dans le cadre de la convention territoriale globale de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 10/10/2019: 10h00, Rendez-vous avec le responsable des Francas à la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 15/10/2019: 10h00, Réunion du groupe de travail enfance jeunesse dans le cadre de la convention territoriale globale de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 15/10/2019: 14h00, Réunion du groupe de travail petite enfance dans le cadre de la convention territoriale globale de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 16/10/2019: 16h30, Rendez-vous avec la société RICOH, à la Mairie de Lempire, Thierry CORNAILLE;
- 17/10/2019: 09h30, Réunion de la commission nature environnement concernant le projet éolien de W.P.D. à la Préfecture, à Laon, Thierry CORNAILLE;
- 17/10/2019: 18h30, Réunion de la commission P.L.U.I. de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 18/10/2019: Matin, Participation à l'Assemblée Générale de l'Union des Maires de l'Aisne, à Chauny, Jean-Paul BILOE et Thierry CORNAILLE;
- 21/10/2019: 14h00, Rendez-vous pour bilan et affaires en cours avec la coordinatrice enfance et jeunesse de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 22/10/2019: 20h00, Réunion du S.I.V.O.M., à Le Catelet, Yvonne HELUIN et Lydie PUCHE;
- 23/10/2019: 09h00, Rendez-vous avec une société pour l'aménagement de l'Adobus de la C.C.P.V., à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 25/10/2019: 09h00, Rendez-vous avec M. ALLIOT, assistant à la maîtrise d'ouvrage pour l'agrandissement de la grenouillère de Bohain, à Riqueval, Thierry CORNAILLE;
- 05/11/2019: 10h00, Réunion de la F.D.E. 80, à Mesnil Saint Nicaise, Pierre FISCHER et Jean-Paul BILOE;
- 05/11/2019: 17h30, Conseil d'école, à Vendhuile, Thierry CORNAILLE.

### C - TRAVAUX

 11/10/2019: Après-midi, repose des panneaux d'affichage, du défibrillateur après les travaux de rénovation, à Lempire, Pierre FISCHER, Jean-Paul BILOE et Thierry CORNAILLE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure quarante minutes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé le registre :

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,



# INFORMATIONS MUNICIPALES



### ATTENTION C'EST L'HIVER

Par temps de gelée, il est strictement défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Dans les temps de neige, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs, jusqu'au fil d'eau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils jetteront du sable, des cendres ou des sciures de bois.

Du sel est à la disposition de chacun dans le bac disposé dans la cour de la Mairie.

### ETAT CIVIL 2019

Cette année, trois naissances :

- GOURMOND Noé, Johan, France, le 1er février, à | Saint-Quentin;
- TARGET Lucas, Gaston, le 09 juillet, à Saint-Quentin;
- BAS Romy, Jeannine, Véronique, le 1<sup>er</sup> septembre, à Saint-Quentin.

### NOËL DES ENFANTS

Cette année, 24 enfants âgés de zéro à quatorze ans recevront un cadeau par le Père Noël le samedi 21 décembre dès 16 heures 00 dans la Salle de la Mairie.

### OPERATION BRIOCHES

Merci à Yvonne pour l'opération brioches. Cette action a permis de rapporter 160 euros à l'APEI de Saint-Quentin.

### MOUVEMENT POPULATION

Nous vous rappelons que toute personne arrivant ou quittant la commune doit en informer la Mairie. Ces informations nous sont utiles pour mettre à jour : la liste électorale, le listing pour le calcul de la redevance des ordures ménagères.

Ces informations nous sont également utiles pour répondre à certaines demandes de renseignements ou fixer le montant de certaines subventions et/ou dotations accordées par l'Etat.

Les nouveaux arrivants devront se présenter le plus rapidement possible au secrétariat de Mairie munis du livret de famille.

### COLIS DES PERSONNES AGEES

En 2019, 36 personnes de plus de 60 ans recevront, à leur domicile le vendredi 20 décembre 2019 dans la matinée, un colis offert par la municipalité.

### FERMETURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé : du 23 décembre 2019 au 05 janvier 2020 inclus.

### **DECHETERIES**

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries de Bohain-en-Vermandois, Joncourt et Vermand fermeront à 16h00 au lieu de 17h00 les mardis 24 et 31 décembre 2019.



# INFORMATIONS DIVERSES



### DEMANDE DE PASSEPORT

Documents nécessaires à la demande de passeport

- Pièce justificative du domicile de moins d'un an,
- Carte Nationale d'Identité.
- 2 photos d'identité,
- 1 timbre fiscal: 86 € pour une personne majeure, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans et 42 € pour un mineur dès 15 ans,
- L'ancien passeport, s'il s'agit d'un renouvellement,
- Autorisation du représentant légal pour les enfants mineurs,
- Carte Nationale d'Identité des parents si le demandeur est mineur.

### S'ADRESSER DANS L'UNE DES VINGT MAIRIES:

Bohain-en-Vermandois, Braine, Charly-sur-Marne, Château-Thierry, Chauny, Fère-en-Tardenois, Guignicourt, Guise, Hirson, Laon, Marle, Neuilly-Saint-Front, Rosoy-sur-Serre, Saint-Quentin, Sissonne, Soissons, Tergnier, Vervins, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterets.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens ayant 16 ans au cours du trimestre voudront bien passer au secrétariat de la Mairie pour se faire recenser.

Cette formalité est Obligatoire.

Il est rappelé que le recensement militaire se fait à la fois pour les garçons et les filles dès la date de leur seizième anniversaire.

### <u>SORTIES DE TERRITOIRE</u>

Rétablissement des autorisations de sorties de territoire pour les mineurs depuis le 17 janvier 2017.

Ces autorisations concernent les mineurs français ou étrangers quittant le territoire national non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale.

Les parents concernés doivent directement télécharger l'imprimé CERFA requis sur le site internet : <u>www.service-public.fr</u>

Cette démarche ne nécessite aucun passage en Mairie.

# DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE SE MUNIR DE :

- 2 photos d'identité,
- Autorisation des parents pour les enfants mineurs,
- Extrait du jugement de divorce, si les parents sont divorcés,
- Déclaration de perte ou de vol, éventuellement,
- Pour les personnes nées à l'étranger, toute pièce justifiant de la nationalité | française,
- L'ancienne carte d'identité, s'il s'agit |
  d'un renouvellement et que vous ne l'avez plus, joindre un timbre fiscal |
  à 25 euros.

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Avec la création du Répertoire Electoral Unique par l'INSEE au premier janvier 2019, la période de révision des listes électorales a changé. Désormais vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de votre commune jusqu'au sixième vendredi précédant une élection (cf documents pages 71 et 72).

### **OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Une permanence est tenue par le Maire ou un Adjoint :

les mercredis de 17 h 30 à 19 h 00.

Les permanences du secrétariat ouvertes au public ont lieu :

les mercredis de 14 h 30 à 19 h 00 et les vendredis de 08 h 30 à 11 h 00

Monsieur le Maire reçoit en plus, si nécessaire, sur rendez-vous.



10 juillet 2019. Distribution des friandises aux enfants.

Comme chaque année, les enfants jusque 14 ans ont été invités à venir recevoir les friandises achetées à leur intention. 7 présents, 22 invités !!!

Merci aux présents. Cela montre l'intérêt qu'ils portent aux actions menées spécifiquement pour eux, par la commune.

D'autres étaient excusés, ils ont reçu aussi leur boîte de bonbons en se déplaçant à la Mairie pour la retirer.

Et comme d'habitude, les friandises non distribuées ce jour, l'ont été le jour du 14 juillet, car partagées aux enfants présents et participant aux différents jeux proposés après le repas.

Les brioches boulangères fraîches, ont été distribuées à l'ensemble de la population. Brioches livrées à domicile par Yvonne Héluin, 1ère adjointe et Lydie Puche, conseillère municipale.



10 juillet 2019. Mathis a reçu un dictionnaire offert par le Maire.



10 Juillet 2019. Paloma a reçu le même dictionnaire



Matisse a également reçu un dictionnaire identique.

Rappelons que depuis que Thierry Cornaille est Maire de Lempire, il a pris l'initiative d'offrir chaque année un dictionnaire Français / Anglais à chaque élève de la commune, pour son entrée en 6ème.

Ce dictionnaire est un cadeau offert personnellement.

Toutefois, il y a 2 conditions: La première, être informé de cette entrée en 6ème La seconde, venir chercher ce cadeau. pour une photo souvenir.

Félicitations aux 3 récipiendaires de cette année, et tous nos vœux de réussite les accompagnent pour la suite de leurs études.



13 juillet 2019.

Avant de pouvoir accueillir la population et ses amis pour le repas du 14 juillet, il convient, chaque année d'organiser les préparatifs et de monter le chapiteau.

Rendez-vous est donc pris avec les volontaires (nous ne refusons jamais personne) pour l'installation de cet élément indispensable à la bonne réussite de la fête.

Et chaque année, il est de tradition, une fois le chapiteau couvert, de faire une pause déjeuner.

Ce déjeuner est constitué de pain frais, et de divers pâtés de gibiers, réalisés par notre adjoint Jean-Paul Biloé. Si vous voulez déguster ses pâtés, une seule chose à faire: nous accompagner au montage!



14 juillet 2019. La famille Venet Pierron.



14 juillet 2019. La famille Léger, au premier plan.



14 juillet 2019. Mme la Maire honoraire.



14 juillet 2019. La famille Frazier.



14 juillet 2019. La famille Anfray et plus...



14 juillet 2019. La famille Cornaille.



14 juillet 2019. La famille Puche.



14 juillet 2019. La famille Target.



14 juillet 2019. La famille Heluin.



14 juillet 2019. Les familles Hodin Kaufmann.



14 juillet 2019. La famille Frazier (bis).



14 juillet 2019. La famille Cornaille (bis).



14 juillet 2019. Les familles Biloé et Fischer.



14 juillet 2019. L'excellent plateau de produits frais, proposé.



14 juillet 2019. Le jeu du coquelicot.



14 juillet 2019. Le grenouille qui emporte le plus de succès.



14 juillet 2019. Y compris avec les plus petits.



14 juillet 2019. Le jeu de la meule.



14 juillet 2019. La pêche aux canards pour les petits.



14 juillet 2019. Le tir à la carabine.



14 juillet 2019. Les lauréats des différents concours.

Chaque année, la municipalité propose, pour la Fête Nationale du 14 juillet, en plus des friandises aux enfants, et d'une distribution de brioches dans chaque domicile, un repas gratuit pour les habitants, qui peuvent d'ailleurs inviter leurs familles et amis au prix coûtant du plateau servi. Ce repas est suivi de l'organisation de différents concours de jeux picards, également gratuits, et tous dotés de 3 prix dans la catégorie femme, comme dans la catégorie homme. Vous voyez qu'ici, non seulement nous soignons notre population, mais qu'en plus, nous sommes très respectueux de la parité. Egalité parfaite entre les hommes et les femmes, puisque les lots sont parfaitement identiques. Les enfants, quant à eux, reçoivent toujours des lots sous forme de bonbons et de boissons sans alcool.

Une participation conséquente de la population fait toujours plaisir aux organisateurs que nous sommes. Toutefois, nous pourrions sans aucun doute constater une présence plus importante des habitants. A titre d'information, cette année, c'est 37 habitants qui ont participé, pour 57 invités.

Nous espérons que cette formule d'animation vous convient, et nous sommes toujours disposés à entendre des propositions pour améliorer cette organisation. L'important pour nous, c'est que chacun passe une bonne journée.

# GAGNANTS DES DIFFERENTS JEUX Catégorie Adultes

# **14 JUILLET 2019**

CLASSEMENTS	LOTS

### **GRENOUILLE HOMMES**

	1 <sup>er</sup> :	<b>HODIN Gérard</b>	2800 pts	1 bouteille de Clairette de Die
--	-------------------	---------------------	----------	---------------------------------

2<sup>ème</sup>: TARGET Mathieu 2600 pts 1 bouteille de Rosé 3<sup>ème</sup>: CHARPENTIER Julien 2300 pts 1 bouteille de Bordeaux

### **GRENOUILLE FEMMES**

1 ere •	<b>DEGUEHEGNY Aurore</b>	2700 nts	1 bouteille de Clairette de Die
1 .	DEGUEILEGILI AUTUIC	∠/UU pts	i boutchic ac Clan cite ac Dic

2<sup>ème</sup>: KAUFMANN Kurstine 1600 pts 1 bouteille de Rosé 3<sup>ème</sup>: TOFFE Marie-Eve 1400 pts 1 bouteille de Bordeaux

### LA MEULE (HOMMES)

1 <sup>er</sup> :	CORNAILLE Philippe	100/100 pts	1 bouteille de Clairette de Die
- •	COLUMNIE I IIII PPO	200,200 000	

2<sup>ème</sup>: FRAZIER Sébastien 100/ 90 pts 1 bouteille de Rosé 3<sup>ème</sup>: VENET Martial 100/ 80 pts 1 bouteille de Bordeaux

### LA MEULE (FEMMES)

2<sup>ème</sup>: ANFRAY Anne-Sophie 90/90 pts 1 bouteille de Rosé 3<sup>ème</sup>: TARGET Françoise 100/30 pts 1 bouteille de Bordeaux

### LE COQUELICOT (HOMMES)

1 <sup>er</sup> :	TARGET Mathieu	12/11 pts	1 bouteille de Clairette de Die
-------------------	----------------	-----------	---------------------------------

2<sup>ème</sup>: DUMONT Alexandre 12/00 pts 1 bouteille de Rosé 3<sup>ème</sup>: FRAZIER Sébastien 10 pts 1 bouteille de Bordeaux

### LE COQUELICOT (FEMMES)

1 <sup>ère</sup> •	TARGET Francoise	9 nts	1 bouteille de Clairette de Die
		/ 1/15	I DOUGLING OF CHAILCES OF INC.

2<sup>ème</sup>: DEGUEHEGNY Aurore 7/11 pts 1 bouteille de Rosé 3<sup>ème</sup>: ANFRAY Anne-Sophie 7/00 pts 1 bouteille de Bordeaux

#### TIR A LA CARABINE (HOMMES)

1":	KAUFMANN Steven	17/15 pts	1 bouteille de Clairette de Die
2 <sup>ème</sup> :	CORNAILLE Thierry	17/14 pts	1 bouteille de Rosé
3 <sup>ème</sup> :	TARGET Mathieu	16 nts	1 bouteille de Bordeaux

#### TIR A LA CARABINE (FEMMES)

1 <sup>ere</sup> :	FOURNET Ophélie	14 pts	1 bouteille de Clairette de Die
2 <sup>ème</sup> :	FRAZIER Laure	12/ 7 pts	1 bouteille de Rosé
3 <sup>ème</sup> :	CHARPENTIER Chloé	12/ 6 pts	1 bouteille de Bordeaux

Des cartons de cases numérotées ont également été vendus par la société de chasse, qui avait, entre autre, en charge la buvette et le service.

#### Les résultats de cette loterie sont les suivants:

1er carton	Lot: 1 bouteille de Champagne	Gagnante: Melle KAUFMANN Kurstine
2ème carton	Lot: 1 bouteille de Champagne	Gagnante: Mme PIERRON Delphine
3ème carton	Lot: 1 bouteille de Champagne	Gagnante: Mme VARLET Line Marie
4ème carton	Lot: 1 bouteille de Champagne	Gagnant: M. BILOE Aurélien

#### GAGNANTS DES DIFFERENTS JEUX Catégorie Enfants

#### **14 JUILLET 2019**

#### **CLASSEMENTS**

#### **GRENOUILLE**

1 <sup>ère</sup> :	TARGET Pierre	2700 pts	1 boîte de bonbons
2 <sup>ème</sup> :	<b>TOFFE Charlène</b>	1500 pts	1 boîte de bonbons
3 <sup>ème</sup> :	ANFRAY Lola	1200 pts	1 boîte de bonbons

#### LE COQUELICOT

1 <sup>ere</sup> :	ANFRAY Clotilde	7/4 pts	1 boîte de bonbons
2 <sup>ème</sup> :	BILOE Chloé	7/0 pts	1 boîte de bonbons
3 <sup>ème</sup> :	<b>CORNAILLE Swann</b>	4 pts	1 boîte de bonbons

#### TIR A LA CARABINE

1 <sup>er</sup> :	<b>TOURNAY Mathis</b>	17/15 pts	1 boîte de bonbons
2 <sup>ème</sup> :	<b>ETONDE Matisse</b>	11/ 3 pts	1 boîte de bonbons
3 <sup>ème</sup> :	<b>DUMONT Maxime</b>	9/ 8 pts	1 boîte de bonbons

#### LA MEULE

1 <sup>ère</sup> :	ANFRAY Lola	90 pts	1 boîte de bonbons
2 <sup>ème</sup> :	BILOE Chloé	80 pts	1 boîte de bonbons
3 <sup>ème</sup> :	ANFRAY Zoé	80 pts	1 boîte de bonbons

Tous les enfants ont été récompensés par les bonbons des absents à la distribution des friandises du 12 juillet

LA PÊCHE AUX CANARDS (jusqu'à 6 ans)

Tous les enfants ont reçu un cadeau surprise et des bonbons.

#### VIE AU VILLAGE



24 Août 2019. Katia et Bruno FRAZIER, ont souhaité fêter leurs 20 ans de mariage.



Ils ont renouvelé leurs vœux devant Monsieur le Maire, en présence de nombreux invités, amis et famille.

#### VIE AU VILLAGE



12 Août 2019.

Au même endroit que l'année précédente, une intervention a été demandée aux pompiers de Beaurevoir, afin de traiter un nid de guêpes.

S'agissant d'un bâtiment public, les pompiers peuvent intervenir, sinon, vous devez appeler un organisme habilité, si cela arrive chez vous. Sachant que cette intervention est dans ce cas payante.

Une seconde intervention a été nécessaire un peu plus tard, en septembre, le nid n'ayant pas été détruit totalement semble t'il.

Par ailleurs, et pour information, si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, il est indispensable de prévenir la Mairie.

Nous ferons le nécessaire pour faire intervenir un spécialiste, qui confirmera cette espèce, avant de faire intervenir les pompiers. Dans ce cas, et seulement dans ce cas, la prise en charge est prise par le Conseil Départemental.

#### VIE AU VILLAGE



28 Septembre 2019. Assemblée générale des ACPGCATMV. Le bureau. Le Maire de Lempire était derrière l'appareil photo!



L'assemblée à l'écoute des différents énoncés.



Septembre 2019. Avant travaux.



Réfection et pose d'un monocouche couleur brique sur le local stockage et abribus, avec reprise du tableau de la fenêtre.



Septembre 2019. Bâtiment technique avant travaux.



Nettoyage du bâtiment et reprise des enduits détériorés. Ici, le pignon après la repose des tableaux d'affichage.



Septembre 2019. Bâtiment technique avant travaux.



Nettoyage du bâtiment et reprise des enduits détériorés. Ici, la façade dans la cour de la Mairie.



Septembre 2019. Bâtiment technique avant travaux.



Nettoyage du bâtiment et reprise des enduits détériorés. Le côté arrière de ce bâtiment après nettoyage.



Octobre 2019. Le transformateur électrique avant travaux.



Le pignon du même transformateur, avant travaux.



Octobre 2019. Le transformateur peint en trompe l'œil.



Le pignon du même transformateur, après travaux.



31 Octobre 2019. L'artiste devant son œuvre.

Je n'ai pas voulu me priver de prendre en photo l'artiste, une fois son œuvre terminée. Un grand merci à lui, avec toutes mes félicitations.

Tout a commencé par une proposition de réalisation d'une fresque sur le transformateur émanant de la fédération d'électricité FDE 80.

En fait, avec l'accord du conseil municipal, qui a délibéré en faveur de cette proposition, et qui a choisi le thème de la rénovation de ce bâtiment, la fédération nous a fait signer une convention qui précisait que la prise en charge financière était assurée par la commune, mais était, après paiement, remboursée à 50%HT par la FDE et à 50%HT par la Sicae.

Ainsi le coût réel pour la commune s'élève à 250 €.

Le thème demandé par le conseil municipal: un paysage rural, mais aussi, compte-tenu de la proximité de la stèle commémorative, la présence de coquelicots et de bleuets, en mémoire des combattants des guerres mondiales.

J'ai regardé Johann (Made in Graffiti) travailler, et je peux vous assurer que c'est impressionnant. Aucun pochoir, tout est fait directement à la bombe, et en un temps record, puisqu'en moins d'une journée.

La commune avait, au préalable, réalisé le nettoyage du support au nettoyeur haute-pression, pour éliminer toutes les mousses.

Chapeau l'artiste!



#### DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



#### AEP DE LEMPIRE

Laon, le 19 novembre 2019

MONSIEUR LE MAIRE MAIRIE DE LEMPIRE

MAIRIE

02420 LEMPIRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code

Nom

Prélevé le : jeudi 07 novembre 2019 à 11h45

Prélèvement.

par: LAB

Unité de gestion

00176841 0349

AEP DE LEMPIRE

Installation

UDI 001658

LEMPIRE

Type visite: D1

Point de surveillance

Commune: LEMPIRE

Localisation exacte

P 0000002279 CENTRE COMMUNE

Mesures de terrain	Résultats	Limites	de qualité	Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15 °C	1			25.00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	0.65	22	12		1	
Chlore libre	0,53 mg(Cl2)/L	ľ		1	1	
Chlore total	0,55 mg(Cl2)/L					

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type del'analyse : D1NO3 Code SISE de l'analyse : 00177951

Référence laboratoire : H CS19.14608.1

Type decimalyse . D III O	Good Gloc de l'alialyse	. 00111931	Releience	acoratoire , ri_	CO 19. 14000. 1
	Résultats	Limites	de qualité supérieure	Références inférieure	s de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		mereure	superieure	meneure	superieure
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.		1	1	1
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	1 010.5000000	1.0			1 1 2000
Température de mesure du pH	18,5 °C		1	1	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		1			
pH	7,3 unité pH	Ĭ .	T	6,50	9,00
MINERALISATION				1 7,55	1 757
Conductivité à 25°C	665 µS/cm	1	T.	200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	A CONTRACTOR		1	1 333,000	1,100,00
Ammonium (en NH4)	<0.050 mg/L			T	0,10
Nitrates (en NO3)	30,7 mg/L		50.00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	1 1200000000000000000000000000000000000	1	11122000	,	
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	1 n/mL	1	1	1	1
Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00176841)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation, Le Responsable du Service Santé Environnementale,

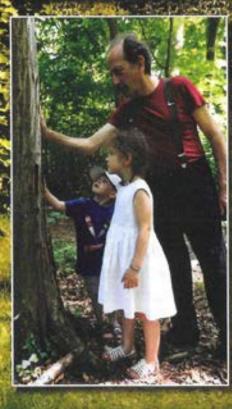
Cyril PISSON

# festival de l'arbre et des chemins ruraux

dy 23 nov. > 15 dec. 2019 et dy 16 mai > 7 Juin. 2020

n° 1 Créer son compost









Tout le programme sur : festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur:

www.hautsdefrance.fr















Facile à mettre en place et bon pour mon jardin, c'est une alternative à l'usage d'engrais chimiques qui me permet de participer à la protection de la biodiversité!

#### $oldsymbol{\mathcal{S}}$ conseils pour me lancer



...en fonction de la taille de mon terrain et des déchets que je produis. En tas, en silo ou en lombricomposteur, il en existe pour tous, même en ville!

- 2 Je mélange les déchets verts & humides (épluchures, herbes tondues récentes...) avec les déchets bruns et secs (paille, débris de bois, carton...)
- Pour un bon équilibre, je mets : un volume de déchets bruns et secs pour un volume et demi de déchets verts et humides.
- Je mélange au moins une fois par mois, et voilà!



3- Je reconnais un compost mûr (après une dizaine de mois) à sa couleur brune et son odeur de forêt.

Aucun déchet ne doit être encore visible ou reconnaissable. Si au toucher mon compost est trop sec je peux rajouter de l'eau. S'il est trop humide, je mets plus de déchets bruns et secs, et/ou moins de déchets verts et humides.



Le saviez-vous ? En forêt, micro-faune, bactéries et champignons vont décomposer les feuilles et le bois mort pour enrichir le sol : c'est l'humification ! C'est une faune similaire qui va transformer vos déchets en compost.

Retrouvez les autres flyers de la collection sur : festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

# festival de l'arbre et des chemins ruraux

dy 23 NOV. > 15 DEC. 2019 et dy 16 MAI > 7 JUIN. 2020

n°Z

Planter

utile









Tout le programme sur : festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur:

www.hautsdefrance.fr















Il suffit parfois d'observer les arbres dans les haies et les forêts qui m'entourent pour trouver les meilleures espèces à planter chez moi !

#### $oldsymbol{\mathcal{S}}$ conseils pour me lancer

#### 1 - Je plante une espèce locale

- Elle sera plus adaptée aux conditions climatiques et aux sols de ma région.
   Elle me demandera donc un entretien moins exigeant.
- De plus, les espèces locales participent à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel local.

#### 2 - Je plante utile



Des arbres fruitiers locaux, pour ma consommation ou des arbres aux fleurs riches en nectar pour les insectes pollinisateurs!

#### 3 - J'évite de planter une espèce exotique envahissante



© JC Hauguel - Conservatoire Botanique National de Bailleul

Elles concurrencent les espèces locales et occupent les habitats de certains animaux (ex : l'arbre à papillons).

me renseigner Je peux sur une espèce exotique envahissante auprès Conservatoire du Botanique National de Bailleul OU sur son site: www.cbnbl.org



Le saviez-vous ? L'opération Plantons le décor permet d'acquérir facilement des plants d'espèces locales à planter chez soi !

Plus de renseignements sur : www.plantonsledecor.fr

# festival de l'arbre et des chemins ruraux

dy 23 NOV. > 15 DEC. 2019 et dy 15 MAI > 7 JUIN. 2020

N° 5 In balade, jai les bons réflexes









Tout le programme sur : festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur:

www.hautsdefrance.fr















Les bords de chemin et les forêts abritent tout un écosystème ! En tant que promeneur, je peux adapter mon comportement pour profiter de ces espaces sans nuire à la biodiversité.

#### $oldsymbol{\mathcal{S}}$ conseils pour me lancer



#### 1 - Je limite l'usage des véhicules motorisés ou des drones



 Les bruits et le dérangement occasionnés perturbent les activités de la faune et peuvent entraîner une exposition de l'animal aux prédateurs, un stress jusqu'à épuisement, un abandon du site de niche...

#### 2 - Je respecte les restrictions de circulation et je reste sur les sentiers...

...pour éviter de piétiner la végétation ou d'endommager les jeunes plants d'arbres, y compris en VTT, à cheval ou à pied.  La circulation en dehors des sentiers peut accélérer le tassement des sols et l'érosion.

#### 3 - Quand je me promène, j'évite de déplacer le bois mort ou les pierres

 Le bois mort et les pierres sont un habitat et une source de nourriture, tant pour la faune que pour la flore. Ils participent à la biodiversité.





Le saviez-vous ? Les animaux sont plus sensibles aux perturbations durant certaines périodes. En hiver par exemple, un déplacement ou un réveil en cours d'hibernation peut coûter à l'animal des ressources en énergie précieuses pour tenir jusqu'au printemps.

Retrouvez les autres flyers de la collection sur : festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

### Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Utilisez dehors :





**Faites** 



Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson







#### De quoi s'agit-il?

- · Un lieu ouvert à tous
- · Un expert à votre écoute
- Des conseils gratuits et personnalisés

#### Pourquoi?

- · Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- · Améliorer la gestion de votre budget
- · Financer un projet (microcrédit)

#### Venez à notre rencontre

Contacter nous par mail ou par téléphone pour prendre rendez-vous.

Renseignements:

Email: pcb-udaf02@orange.fr

Tél: 03.23.80.07.33



www.unaf.fr www.mesquestionsdargent.fr







#### Qui sommes-nous?

L'Union départementale des associations familiales de l'Aisne propose un service d'accompagnement budgétaire depuis avril 2016. Son action est labellisée par l'État « Point Conseil Budget ».

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs.

l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des 230 000 familles du département.



L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

Réalisé dans le cadre de la convention d'objectifs Etat-Unaf 2016-2021

Contactez-nous par téléphone ou par mail pour prendre rendez vous :

Tél: 03.23.80.07.33

Mail: pcb-udaf02@orange.fr



Union départementale des associations familiales de l'Aisne

16 avenue G. Clémenceau 02000 LAON Tél: 03.23.23.27.46

www.udaf02.fr



www.unaf.fr www.mesquestionsdargent.fr



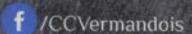


Des produits 100% locaux pour vos menus de fête!

Chocolats artisanaux, foie gras, boudins truffés, fromages de chèvre, gelée de Noël, confiture de figue, d'orange, de poire, de pain d'épice, pâtes de fruits aux coings, noisettes, miel, pain à l'ancienne, macarons sucrés et salés, petits biscuits de Noël, bières\*, vin chaud\*, croustades de ris de veau, bouchées à la reine, céleris, navets, chapons, dindes, pintades chaponnées...

Dégustations - Sous chapiteaux

Renseignements: 03 23 09 50 51 · www.ot-vermandois.com





#### Communauté de brigades de BOHAIN EN VERMANDOIS



Cette période de fin d'année, est pour certains malfrats une période propice à commettre de multiples méfaits et notamment un le démarchage à domicile.

Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent votre attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents municipaux, EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, etc.) ou vendent des calendriers.

#### LES RECOMMANDATIONS

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- · identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,
- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,
- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice,
- en cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie (délai de rétractation de 14 jours).

Vous avez un doute, le réflexe 17!

Major Patrice CARABEN

Commandant la communauté de brigades de BOHAIN EN VERMANDOIS

#### HISTOIRE LOCALE

#### CIMETIERE LA LICORNE de Vendhuile

Connaissez vous l'origine et l'histoire du cimetière de la Licorne, situé près de notre village? Durant la grande guerre, Vendhuile a été presque détruite lors de la bataille de Cambrai en 1917. Nos villages furent meurtris par les combats de 1917 – 1918. La construction de la ligne Hindenbourg par les allemands feront de Vendhuile Bony Riqueval une exposition stratégique où vont se mener d'âpres combats. Finalement, Vendhuile a été prise aux allemands, par les 27e et 30e divisions américaines à la fin du mois de septembre 1918. Après les combats, les hommes de la 18ème division furent enterrés au cimetière de la Licorne. Le cimetière tire alors son nom du fait de l'inhumation de l'Officier de la 50e division (Northumbrian), dont l'insigne était celui d'une tête de Licorne, (Unicorne en anglais) et avait été enterrée à l'origine. Puis, les tombes isolées ont été apportées des champs de batailles environnants, des sites isolés et des petits cimetières des villages environnants de 1917 et 1918.

Après la guerre, les champs de batailles furent nettoyés. Certaines des sépultures d'autres soldats furent inhumées au cimetière La Licorne.

Le cimetière contient maintenant 1 008 sépultures et commémorations de la Première Guerre mondiale. 409 des sépultures ne sont pas identifiées, mais il y a des mémoriaux spéciaux pour dix victimes connues ou soupçonnées d'être enterrées parmi elles. Il y a aussi des monuments commémoratifs spéciaux à huit victimes enterrés dans le cimetière britannique de Lempire dont les tombes étaient introuvables.

Le cimetière a été conçu par Charles Henry Holden et William Harrison Cowlishaw. Voici le portrait de 7 de ces soldats qui reposent au cimetière de la Licorne, sorti de l'anonymat grâce au devoir de mémoire de leurs descendants.







Caporal, Lawrence Carthage Weathers, 43e Bataillon VC. Infanterie australienne. AIF, décédé des suites de ses blessures le 29 septembre 1918, à l'âge de 28 ans. Parcelle III. C. 5. Citation: Un extrait de The London Gazette, n ° 31082, daté du 24 décembre 1918, rapporte ce qui suit: "Pour sa bravoure remarquable et son dévouement au devoir le 2 septembre 1918, au nord de Péronne, lorsqu'il s'agissait d'un bombardement avancé. L'attaque ayant été bloquée par une tranchée ennemie fortement maintenue, le caporal Weathers s'est avancé seul sous des tirs nourris et a attaqué l'ennemi avec des bombes, avant de revenir à nos lignes pour une nouvelle réserve de bombes. Quel que soit son danger personnel, il monte sur le parapet de l'ennemi et bombarde la tranchée et, avec le soutien de ses camarades, capture 180 prisonniers et trois mitrailleuses avec courage et détermination. Il sauva ainsi la vie de beaucoup de ses camarades ".



Lieutenant Thomas Henry Liddon Addis 4ème Bn. attd. 2nd Bn., Royal Dublin Fusiliers le 21 mars 1918, âgé de 20 ans. Parcelle II. E. 20.

Fils de William Edward et Rachael Addis, de 5 ans, Lebanon Park, Twickenham, Middx.



3070 Soldat Gordon Henry Gibson 38ème Bn. Infanterie australienne, AI F29 septembre 1918, 23 ans. Parcelle III. B.6.Gordon rejoignit l'AIF en janvier 1917 et quitta Melbourne en Australie sur le navire "Ballarat" pour arriver au Royaume-Uni le 26 avril 1917. De là, son unité se rendit en France. Gordon était le fils aîné de Louise et William Gibson du 74 Victoria Street, Footscray, Victoria, Australie. Ses plus jeunes frères et sœurs étaient Arthur, Bert et Alma (ma mère).



Artilleur James Howlett, 3ème batterie de siège, artillerie de garnison royale, 5 octobre 1918, âgé de 33 ans. Parcelle IA 16. INSCRIPTION. PEACE PERFECT PEACE. Époux d'Eliza Howlett, de 6 ans, rue Sarson, Quorn, Loughborough. décédé à l'hôpital de campagne de Bellenglise le 5 octobre 1918, à l'âge de 33 ans.



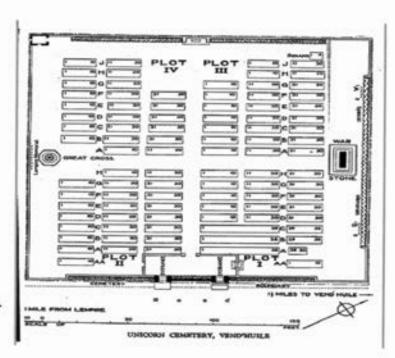
203118 Caporal suppléant William Pearce, 1er / 5ème milliards. Gloucestershire Regiment. 26 avril 1917. Parcelle II. F. 21.



67707 Soldat Sidney William Richmond 31773, East Surrey Regt. 28 Septembre 1918 Plot IV. D. 30



Sous-lieutenant John Arthur Perrot Whinney Hussars du Oxfordshire de la Queen's Own, le 22 juin 1917, 20 ans. Parcelle de terrain II. F. 1.





Famille d'une de ces victimes en visite au cimetière au début des années 1920. Le cimetière n'a pas encore été rendu permanent et une enseigne en bois porte le nom du cimetière et la référence de la carte. Les parcelles ont déjà été aménagées avec une petite clôture entourée d'une porte

#### AU JARDIN

Célèbre est le dicton : « à la Sainte Catherine, tout bois prend racine » ! Fêtée le 25 novembre cette journée devrait permettre au jardinier n'importe quelle plantation sans risque et avec l'assurance d'une réussite parfaite. Voyons ce qu'il en est vraiment.

#### Faut-il respecter le fameux dicton?

Avant de suivre une croyance populaire, encore faut-il en comprendre le sens réel. Dans le dicton, il s'agit bien « de bois qui prend racine », par extension on peut en déduire que les anciens avaient remarqué qu'aux environs de cette date, les boutures ligneuses avaient beaucoup de chances de reprises.

Avec le temps, le dicton qui, pris au pied de la lettre, semble bien faire référence au bouturage, s'est transformé peu à peu en une incitation à planter tout et n'importe quoi au jardin, quels que soient les végétaux et les conditions climatiques. Les jardiniers s'exposent alors à de nombreuses désillusions car nombreux sont les paramètres à prendre en compte avant de planter en cette saison.

#### Le choix des plantes

Fin novembre, les risques de gelées sont importants, il est donc hors de question de planter des végétaux non rustiques et des plantes tropicales. Sainte Catherine ou pas, ils ne prendront pas racines longtemps!

Choisissez des arbres, arbustes et plantes vivaces rustiques adaptés à votre région et à votre sol, qui auront toutes les chances de se développer parfaitement dès le retour des beaux jours.

#### **Nuances pratiques**

En novembre la sève a déjà quitté les parties supérieures des végétaux. C'est une période de repos favorable aux plantations d'arbres et d'arbustes qui se prolongera jusque début mars pour les sujets à racines nues. Les végétaux en conteneurs pourront quant à eux être plantés tout au long de l'année, excepté en été, surtout dans les régions du Sud, où la reprise ne serait pas assurée à cause de la sécheresse et des fortes chaleurs.

La qualité du sol est aussi une notion fondamentale pour le choix de la période de plantation. En sol léger vous pouvez sans souci suivre les conseils ci-dessus, mais en sol humide, détrempé et argileux, la donne sera tout autre. A moins de drainer le sol en profondeur et de faire un ajout conséquent de sable, il faudra attendre début mars pour planter, car des gelées constantes sur des racines nouvellement installées risqueraient de compromettre la reprise.

Un sol humide et mal drainé accentue l'effet du gel et favorise l'apparition de pathologies, autant le savoir...

#### Les conditions météorologiques

Si le jour de la Sainte Catherine, il pleut, il vente ou il gèle, abstenez-vous de planter. D'une manière générale, les opérations de plantations doivent toujours être réalisées hors gel, et ce, quelle que soit la nature du sol. Il est préférable aussi de ne planter que quelques jours après une pluie afin de faciliter la mise en place de l'arbre ou de l'arbuste dans son trou de plantation. La terre sera aussi bien plus facile à travailler.

Tout n'est que question de pertinence et d'observation en mettant un gros bémol sur les dictons!

#### **HUMOUR**

Il y a quelques années, une rumeur a affolé les maisons de retraite.

Une créature, mi-homme mi-loup, se serait glissée la nuit jusqu'aux chevets des personnes âgées, dérobant leurs dentiers!

Bien qu'elle ne fut jamais capturée, ainsi naquit la légende de la bête de " jaivosdents".

Il faut toujours aimer son prochain: Son prochain week-end Son prochain jour férié Et ses prochaines vacances.

Elle: Chéri, mes mains sont glacées. Lui: C'est bien, tu peux tenir ma bière!

Un petit élève pleure en arrivant à l'école.

La maîtresse lui demande la raison des ses pleurs!

Le petit lui répond: Mon père est au commissariat et ma mère à l'hôpital.

Oh lui répond la maîtresse, tu veux rentrer chez toi?

Oh oui madame. Le garçon prend son cartable et s'en va.

Que s'est-il passé demande alors la maîtresse aux autres enfants?

Ben son père est flic, et sa mère infirmière.

Un gendarme arrête un automobiliste.

Bonjour monsieur, contrôle d'alcoolémie.

Bonjour répond le conducteur. J'enlève mes lunettes ou pas?

Pourquoi?

Eh bien, ça fait 2 verres en moins!

SORTEZ du véhicule.

#### Un mari à sa femme:

Chérie, chaque fois que nous ferons l'amour, je mettrai 10 euros dans une cagnotte. L'argent servira pour ton cadeau d'anniversaire. A toi de voir si tu veux un voyage... ou un livre.

Notre fils veut un chat pour Noël. D'habitude on fait une dinde! Mais bon, si ça fait plaisir au petit...

Bonjour, j'aurais besoin d'une formation pour savoir comment utiliser un ordinateur, demande une personne au guichet de Pôle Emploi.
Bien sûr lui répond l'agent, c'est possible.
Vous n'avez qu'a vous inscrire sur internet!!!!

Règle N°1: Ne jamais se remettre avec son ex! D'ailleurs, même dans les fables, ils disent: "il était une fois" Pas deux, trois ou quatre fois.

Il fait un froid de "quinoa". C'est comme un froid de canard, mais Vegan.

# Horaires des 3 déchèteries intercommunales\*

# Du 1er avril au 31 octobre

	IGNOT	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ROHAIN	9h – 12h	9h - 12h	9h – 12h	- Secondary	9h - 12h	9h – 12h	
	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	FERMEE	13h - 18h	13h - 18h	FERMEE
IONCOLIBIT	CEDAAGE	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h - 12h	9h-12h	
	renimee	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	FERMEE
VEDRADAID	9h – 12h	9h – 12h		9h – 12h	9h – 12h	9h - 12h	10.
Cumina	13h - 18h	13h - 18h	FERMEE	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	FERMÉE

# → Du 1er novembre au 31 mars

	idatti	MADDI	ATENCER				The Control of the
		MAND	INTERCREDI	JEODI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ROHAIN	9h30 - 12h	FERMÉE	9h30 - 12h	-	9h30 - 12h	9h30 - 12h	
	13h - 17h	13h - 17h	13h - 17h	FERMEE	13h - 17h	13h - 17h	FERMEE
IONCOURT	CCONAÉC	9h30 - 12h	FERMÉE	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h	
	renwee	13h – 17h	13h - 17h	13h - 17h	13h-17h	13h - 17h	FERMEE
VERMAND	9h30 - 12h	9h30 - 12h	- Second	9h30 - 12h	FERMÉE	9h30 - 12h	
	13h - 17h	13h - 17h	FERME	13h - 17h	13h - 17h	13h - 17h	FERMEE



LES DERNIÈRES ENTRÉES

SE FONT 15 MINUTES AVANT
L'HEURE DE FERMETURE

# Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Renseignements: ( Nº Weyer: ) 0 800 68 74 73

(appel gratuit depois un paste fire)

\* sous réserve d'éventuelles modifications

du Pays du Vermandol





# SERVINE DE PRESUREE LE

### Décembre

	ESTREES	NAUROY	Pas d'Adobus	GRICOURT	HARGICOURT	ETREILLERS	PONTRUET	VERMAND	MONTBREHAIN		
١	Σ	>	S	Σ	>	S	Σ	>	w	7	Σ
ı	4	9	-	11	11	14	18	8	7	20	31

### lanvier

FERIE			GRICOURT	HARGICOURT	ETREILLERS	PONTRUET	VERMAND	MONTBREHAIN	BELLENGLISE	JEANCOURT	FRANCILLY
Σ	-	>	2	>	s	Σ	>	S	Σ	>	s
++	N	m	90	10	Ħ	15	17	128	22	24	K
					20						

VERMAND	GRICOURT	HARGICOUR
s	Σ	>
н	w	1

PONTRUET ETREILLERS

MONTBREHAIN VERMAND

· En période scolaire :

Mercredi: 14h Vendredi: 17h Samedi : 14K - 17h

Du lundi au vendredi · En période de vacances :

144 - 174

Lieux de passage à définir



**NFOS ET PLANNING DES PASSAGES** SUR: ADOBUS CCPV

#### LE PETIT COIN CUISINE

#### COCKTAIL DE NOEL A LA GRENADE ET AU CITRON VERT



Temps de préparation : 10 minutes

#### Ingrédients pour 2 personnes :

5 cl de vodka, 2 cl de Cointreau, 2 cl de jus de grenade, 1 citron vert et son jus, 15 cl d'eau gazeuse, 1 c. à café de sucre, 3 c. à soupe de graines de grenade, 5 c. à soupe de glace pilée.

#### Préparation :

- Dans un shaker, mélangez le Cointreau, la vodka et la glace pilée. Ajoutez le jus de grenade et le jus du citron vert puis remuez à nouveau.
- 2) Givrez votre verre à cocktail en mouillant son bord puis en le trempant dans du sucre.
- Remplissez la moitié du verre avec la préparation, terminez avec de l'eau gazeuse et décorez avec quelques graines de grenade ainsi qu'une rondelle de citron.

#### VELOUTE DE SAINT-JACQUES AUX POMMES ET CALVADOS



Temps de préparation : 30 min Temps de cuisson : 2 heures

#### Ingrédients pour 6 personnes :

1,5 kg de coquilles Saint-Jacques, 500 g de pomme, 5 cl de calvados, 50 cl de cidre fermier, 100 g de crème fraîche, 150 g d'échalotes, 50 g de beurre, sel, poivre.

#### Préparation:

- Débarrassez les noix de coquilles Saint-Jacques de leurs coquilles, puis lavez-les soigneusement de même que les barbes.
- Épluchez, lavez puis émincez les échalotes, et faites-les suer au beurre dans une sauteuse sans les laisser prendre de la couleur.
- 3) Incorporez les barbes, puis les coraux et laissez cuire pendant 10 min.
- Mettez ce temps à profit pour laver et tailler en dés 400 g de pommes. Incorporez-les à la préparation et laissez compoter l'ensemble.
- Arrosez de calvados, et faites flamber. Versez ensuite le cidre et arrosez d'un litre d'eau. Faites cuire durant 2 heures et rajoutez un peu d'eau si nécessaire.
- 6) Laissez réduire encore. Remuez. Mixez et passez la préparation au chinois étaminé, puis remettez le liquide au feu. Laissez réduire à volonté, salez, puis poivrez.
- Lavez et découpez les pommes restantes en très petits dés de 2 mm environ d'épaisseur. Incorporez-les à la soupe avec la crème. Mélangez.
- 8) Coupez les noix de Saint-Jacques en dés, salez-les et poivrez-les. Ajoutez-les à leur tour.
- 9) Servez.

#### JOUE DE PORC AUX MORILLES

Temps de préparation: 30 minutes Temps de cuisson: 4 heures

#### Ingrédients pour 4 personnes :

1,2 kg de joue de porc, 200 g de morilles, 2 carottes, 1 poireau, 2 échalotes, 1,5 l de bouillon, 20 cl de vin rouge, 3 c. à soupe de moutarde au Chablis et brisures de truffe noire Maille, Beurre, Sel/poivre

#### Préparation:

- Éplucher les carottes et les échalotes. Nettoyer le poireau. Couper les légumes en petits morceaux.
- 2) Dans une grande casserole, ou une cocotte, marquer les joues en cuisson. Réserver.
- Ajouter les légumes à la casserole avec une grosse noix de beurre.
   Faire réduire pendant 10 minutes en mélangeant régulièrement.
   Le mélange ne doit pas colorer.
- Ajouter alors les joues de porc à la casserole. Bien mélanger. Déglacer avec le vin rouge et attendre l'évaporation.
- 5) Couvrir avec le bouillon et laisser mijoter à couvert pendant 3 heures, minimum, à petits bouillons. La viande doit cuire doucement pour que le collagène fonde et que la viande devienne bien fondante.
- Juste avant de servir, ajouter les morilles et laisser mijoter quelques minutes. Réserver les joues et les morilles au chaud.
- 7) Passer le jus dans une passoire ou un chinois. Presser les légumes pour récupérer un maximum de jus. Mettre dans une casserole avec la moutarde, en puissance maximale pour faire réduire. Lorsque le jus est nappant (c'est à dire qu'il adhère bien à la cuillère), couper le feu.
- 8) Servir les joues de bœuf avec les morilles et la sauce.

#### Notes

Pour accompagnement, vous pouvez choisir les pommes de terre éventails ou encore un écrasé de pomme de terre à la truffe !

#### TIRAMISU GRIOTTES, KIRSCH ET CANNELLE

#### Ingrédients pour 6 personnes :

250 g de mascarpone, 150 g de sucre en poudre, 2 œufs, 2 bocaux de cerises au kirsch (attention : prendre des griottes simplement trempées dans un sirop au kirsch à 4% d'alcool, sinon c'est beaucoup trop fort pour cette recette), 6 biscuits à la cuillère, ou 6 biscuits roses de Reims, 1 sachet de sucre vanillé, 1 pincée de cannelle en poudre, 2 cuillères à soupe de kirsch, 1 cuillère à soupe de cacao en poudre



#### Préparation :

- Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes avec le mascarpone, le sucre vanillé et le sucre en poudre et la pincée de cannelle.
- Monter les blancs en neige très ferme, et les incorporer très délicatement à la préparation de mascarpone avec une spatule
- 3) Faire tremper rapidement les biscuits dans le kirsch, les mettre au fond des ramequins. Déposer quelques griottes au kirsch avec un peu de jus, et recouvrir avec la mousse de mascarpone.
- 4) Laisser au frigo environ 12 heures. Au moment de servir, saupoudrez d'un peu de cacao en poudre.

#### VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

#### INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020 (IL FOUNDA DRÉVOIR UN INSTIFICATIE D'INENTITÉ ET UN INSTIFICATIE DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669°02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

### ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 mars 2020

#### Elections Municipales 2020 Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

#### CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION:

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</a>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

#### AIDE-MEMOIRE

#### Services Publics

Gendarmerie	03 23 66 80 17
Hopital	03 23 06 74 74
Appel aux malades	03 23 06 72 72
SAM.U	15
Pompiers	18
Sous-Préfecture	03.60.09.81.11
Sécurité Sociale	03 23 08 41 41
Receveur des P.T.T. (Bellicourt)	03 23 09 30 40
Trésorerie de Le Catelet (mardi et jeudi après-midi)	03 23 66 22 87
Trésorerie de Saint-Quentin	03 23 62 30 40
Météorologie Nationale	08 36 68 02 02
Horloge Parlante	36 00
Centre anti-poison	08.25.81.28.22
A Lempire	
Mairie	00.00.40.00.00
	09.60.40.33.32.
Services Médicaux	
Médecins	
Dr. BRASSART à Epehy	03.22.86.64.20.
Dr. CAREMELLE à Gouzeaucourt	03.27.74.74.74.
Dr. COCHETEUX à Villers-Outréaux	03.27.82.02.28.
Dr. DELASSUS à Villers-Outréaux	03.27.82.00.21.
Dr. HERBIN à Gouzeaucourt	03.27.82.14.01.
Dr. HUBERT à Gouy	03.23.66.21.27.
Dr. LENGLET à Epehy	03.22.86.64.20
Dr. LESEUR à Epehy	03.22.86.64.20.
Dr. ROUSSEAU à Nauroy.	03.23.09.52.07.
Dr. VANDEVILLE à Vendhuile	03.23.08.18.77.
Pharmacies	
HAUDIQUET à Walincourt	02 07 00 70 50
VAN INGHELANDT à Le Catelet	03.27.02.72.02
MARCUS à Villers-Outréaux	03.23.00.21.77.
FRANCOIS à Beaurevoir	03.27.82.00.77,
VAILLANT à Epehy	03.23.09.41.07.
Soins Infirmiers	
Centre de soins (Vendhuile)	03.23.66.20.91.
Monsieur BELGUISE (Roisel)	03.22.86.60.50
Madame BROUTIN Carine(Villeret)	06 65 51 83 42
Madame HIDRI-DERVILLE Donya (Bellenglise)	06 72 21 78 35
Madame JAMINON (Epehy)	03 22 86 64 83
Madame NOIRET-JUBE Pascale (Roisel)	03 22 86 67 08
Mademoiselle POIZOT Jessica (Hargicourt)	06 77 90 24 86
Madame RICHE (Roisel)	03 22 86 67 08
Madame TABARY RENAUX Sylvie (Le Ronssoy)	06.11.12.92.43.
Ambulances	
DUFLOT (Roisel)	03.22.86.61.38
HARDELIN (Le Catelet)	03 23 66 21 00
TRICQUET Jean-Jacques (Hargicourt)	03.23.09.50.24.
S.I.V.O.M.	
Aide-Ménagères	02 22 66 22 02
Soins à Domicile	03.23.66.26.54
Kinésithérapeute	
CHAMBELLAN François (Roisel)	03.22.86.67.07.
HERBET Jean & Florence (Beaurevoir)	03.23.09.44.33.
HERBET Jean & Florence (Bellicourt)	03 23 09 44 33
MOSSINO Maxence (Epehy)	03.22.86.77.22
SELLIER Caroline (Epehy)	03.22.86.77.72.
Osthéopathe	
WATINE Flora (Epehy)	06.63.03.55.18.
Dentistes	700000000000000000000000000000000000000
BOULONGNE Coralle (Nauroy)	03.23.09.59.59.
CRONIER Pierre (Roisel)	03.22.86.84.36.
HERY-SKOTRCZAC (Epehy)	08.91.65.91.11.
Pédicure	
BIGNY Camille (Epehy)	00 00 00 74 00
(-perf)	



#### **Félicitations**

à

Julien

#### CORNAILLE

Pour la réussite du C.A.P

#### BOUCHER

Il entre désormais dans la vie active et professionnelle

